



64881



**NATIONS UNIES**  
**CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL**

---

Distr. : GENERALE

E/ECA/CM.13/10

9 mars 1987

FRANCAIS

Original : ANGLAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Huitième réunion du Comité technique  
préparatoire plénier

Addis-Abeba (Ethiopie)  
13 - 20 avril 1987

Point 6 de l'ordre du jour provisoire\*

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Vingt-deuxième session de la Commission/  
treizième réunion de la Conférence  
des ministres

Addis-Abeba (Ethiopie)  
23 - 27 avril 1987

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*\*

**ANNEE INTERNATIONALE DE LA MOBILISATION DE RESSOURCES FINANCIERES ET TECHNIQUES  
DESTINEES A ACCROITRE LA PRODUCTION ALIMENTAIRE ET AGRICOLE EN AFRIQUE**

---

\* E/ECA/TPCW.8/1.

\*\* E/ECA/CM.13/1.

## I. INTRODUCTION

A. La crise alimentaire et agricole en perspective

1. Au cours des deux dernières décennies, l'Afrique a graduellement perdu les moyens qu'elle avait de nourrir sa population et de financer ses investissements dans le secteur agricole. Elle dépend de plus en plus des pays industrialisés pour la satisfaction de ses besoins. Dans le même temps, les recettes de ses principales cultures d'exportation ont nettement chuté alors que sa dette extérieure s'est alourdie au cours de la dernière décennie. L'Afrique au sud du Sahara est la partie du monde la plus pauvre économiquement, la seule région où le taux de croissance démographique est en hausse et où le revenu moyen par habitant pourrait continuer à baisser au cours de la décennie 1985-1995, entraînant une réduction de l'ordre de 0,7 p. 100 du PIB par habitant 1/. La question logique est par conséquent de savoir s'il existe un quelconque espoir pour les populations d'Afrique. La réponse est affirmative à condition bien entendu que les populations et les gouvernements africains soient prêts à relever le défi. Un regard porté sur l'Asie permettra dans une certaine mesure de placer les problèmes et défis auxquels fait face l'Afrique dans une perspective plus claire que les sombres prévisions prises isolément.

2. Au début des années 60, l'Inde était en proie au même problème que l'Afrique aujourd'hui : elle n'arrivait pas à nourrir sa population. Mais à présent, l'Inde est autosuffisante dans le domaine céréalier au point d'avoir fait don aux pays africains en 1985 de 100 000 tonnes de graines céréalières. Elle dispose d'un stock céréalier de plus de 17 millions de tonnes et exporte du blé. Bien que l'Inde compte encore une large proportion de personnes souffrant de malnutrition, elle a montré comment des politiques fermes en matière agricole soutenues par des investissements complémentaires dans les domaines de la construction de routes en zone rurale, de la recherche en matière d'irrigation et du développement d'un nouveau système d'écoles d'agriculture avaient contribué à une transformation fondamentale de l'agriculture. Evidemment, il y a des différences socio-économiques et structurelles majeures entre l'Inde et l'Afrique, mais la comparaison fait apparaître que l'Afrique possède un potentiel physique lui permettant non seulement de nourrir sa population de 450 millions d'habitants mais également de se procurer des devises et de soutenir l'emploi dans d'autres secteurs économiques 2/. La question est de savoir comment exploiter ce potentiel. La crise actuelle incite à réexaminer enfin le rôle de l'agriculture dans le développement de l'Afrique.

3. La grave situation alimentaire et agricole en Afrique s'est manifestée sous diverses formes : dans certains pays, en particulier dans la zone sahélienne, on a assisté à des déplacements massifs de populations et de bétail. Nombre de pays de la région qui, à un moment, étaient exportateurs nets de produits de base comme l'huile de palme, le cacao, le sisal, l'arachide et les céréales ont soit perdu la place qu'ils occupaient sur les marchés mondiaux soit sont devenus de grands importateurs de ces mêmes produits de base. D'autres pays qui étaient à un moment les greniers de l'Afrique subsistent à présent principalement grâce aux importations alimentaires. En fait, l'aide internationale à l'Afrique a atteint un point où son niveau par habitant est le plus élevé au monde. Les besoins en matière d'aide alimentaire en 1985 pour les 21 pays souffrant de pénuries aiguës étaient estimés à 7 millions de tonnes contre 5,3 millions de tonnes en 1983-1984.

4. Toutefois, du fait de l'amélioration des seules conditions climatiques, la production alimentaire pour 1985 et 1986 a augmenté de plus de 8 p. 100 3/, réduisant ainsi les besoins en matière d'aide alimentaire en Afrique au sud du Sahara qui sont estimés à 1,21 million de tonnes de céréales en 1986-1987. En dépit de cette amélioration globale, des problèmes alimentaires localisés mais graves cependant persistent en Afrique où quelque sept pays sont toujours menacés de pénuries aiguës.

5. Le grave ralentissement de la production par habitant et la baisse de la valeur des exportations agricoles (-1,040 p. 100 en 1980-1985 et -3,996 p. 100 en 1980-1984 respectivement) avaient eu pour fâcheuses conséquences : une hausse et une escalade des prix des produits alimentaires, une aggravation des problèmes de la dette et du service de la dette et une misère généralisée et une malnutrition. On estime à plus de 150 millions le nombre de personnes souffrant de la faim et de la malnutrition en Afrique 4/. Sur les 39 pays d'Afrique dont la ration énergétique alimentaire par habitant 5/ se situait en-deçà des normes minimales en 1969-1971, quelque 28 avaient encore une ration énergétique alimentaire par habitant en-deçà des normes minimales en 1979-1981 6/.

6. Les principales causes de la crise sont bien connues. Le présent document n'en relève que les aspects saillants. La sécheresse, les inondations et autres calamités naturelles enregistrées en 1969-1973 et en 1981-1984 ont révélé la crise au grand jour et la croissance démographique est venue s'ajouter à la pression exercée sur les ressources dans des domaines spécifiques, mais les causes immédiates principales sont les politiques et les stratégies de développement (aux niveaux national et international) qui ont dénié à l'agriculture sa place prioritaire de moteur du développement 7/. Ce qui sous-tend ces causes, c'est le jeu d'un certain nombre de facteurs politiques, sociaux, techniques et économiques solidement établis (en particulier l'évolution des prix des produits énergétiques et la récession économique globale) qu'on a pu observer pendant longtemps. De nombreux pays africains ont poursuivi des politiques d'exploitation minière en raison du rôle méconnu de l'agriculture dans le développement national, ce qui s'est traduit par une détérioration des termes de l'échange, un financement insuffisant et un rapport élevé coûts-bénéfices dans le secteur agricole.

#### B. Nécessité d'adopter des mesures à moyen et à long termes

7. La crise alimentaire en Afrique fait partie d'une crise agraire globale qui s'est manifestée par la malnutrition, la pauvreté, le sous-développement et la dépendance alimentaire croissante à l'égard des nations industrialisées. Pour mettre un terme à la faim et à la pauvreté, les gouvernements doivent redéfinir de manière fondamentale les stratégies de développement à court, à moyen et à long termes en faveur de l'agriculture. Les donateurs doivent également aider l'Afrique à remédier à sa crise agraire en réexaminant le rôle de l'aide, en procédant à des réformes fondamentales au titre de l'aide et en renforçant les capacités locales dans le cadre du développement et de l'application de la science et de la technique et s'attaquer aux principaux problèmes du secteur agricole en Afrique que sont la faible productivité, les fragiles écosystèmes, la mise en valeur limitée des ressources en eau et des terres, la mauvaise gestion, la lutte contre les épizooties et les épiphyties, les pertes alimentaires abondantes et les systèmes inadéquats de fourniture de service. Les programmes d'aide alimentaire d'urgence à court terme bien qu'essentiels à une survie immédiate n'entrent pas dans les limites de la présente étude.

8. Le présent document est axé sur trois domaines où de graves problèmes sévissent :

a) Renforcement du personnel scientifique local;

b) Renforcement des services nationaux de recherche et de technologie afin de créer et de diffuser davantage de technique en Afrique et de moins compter sur le transfert de technologie; et

c) Mobilisation de ressources financières sur le plan national et international pour aider au développement agricole de l'Afrique.

9. Les deux premiers domaines ont été négligés par les Etats africains tout comme par les donateurs parce qu'ils avaient trop mis l'accent sur le transfert direct de technologie, la formation à l'étranger d'agronomes ainsi que sur la création de centres internationaux de recherche agricole. Vingt-cinq ans, c'est la période minimale nécessaire pour créer et renforcer des infrastructures de base en Afrique et pour mettre la science et la technique au service de l'agriculture en Afrique.

#### C. Proclamation d'une année internationale pour l'Afrique et problèmes

10. L'attention du monde entier est tournée vers l'Afrique en raison des ravages qu'y exercent la famine et la pauvreté. La nature et la dimension de la crise a suscité l'intérêt du monde entier comme cela ne s'était jamais vu auparavant et on espère que cela ne se reproduira plus jamais. Le présent rapport cherche à encourager la communauté internationale à mobiliser des ressources pour combattre la faim et la pauvreté en Afrique.

11. Son principal objet par conséquent est de formuler des propositions orientées vers l'action en rapport avec une année internationale de la mobilisation de ressources financières et techniques destinées à accroître la production alimentaire et agricole en Afrique (ou Année internationale pour l'Afrique) qui a été proposée pour 1991 par l'Assemblée générale des Nations Unies. Cette date pourrait certes être proclamée Année internationale, mais elle devrait correspondre à une année au cours de laquelle seraient célébrées des activités devant démarrer immédiatement et également lancés des plans de redressement à long terme pour les deux ou trois prochaines décennies. La situation agraire en Afrique est d'une telle urgence que la mobilisation devrait se faire sans tarder.

12. L'Assemblée générale des Nations Unies en adoptant sa résolution 38/198 notait avec une profonde préoccupation que "la situation de l'alimentation et de l'agriculture empiré en Afrique comme en témoigne une baisse considérable de l'autosuffisance alimentaire. L'Assemblée générale est pleinement consciente que l'aide étrangère peut jouer un rôle primordial dans le développement du tiers monde si des ressources supplémentaires sont mobilisées parallèlement. L'Assemblée générale reconnaît également que le retard technologique de l'Afrique est directement lié au recul de la productivité agricole, lequel est aggravé par des facteurs naturels tels que la sécheresse et la désertification. Le présent rapport

examine plus en détail les problèmes financiers et techniques liés à l'agriculture en Afrique et propose un plan d'action destiné à aider les pays africains à redonner la priorité à l'agriculture, à mobiliser pour elle davantage de ressources internes et à créer un environnement économique permettant de mieux absorber l'aide étrangère.

13. Le rapport tient compte également du Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique, 1986-1990 8/ et du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique, 1986-1990 9/ dans lesquels les pays africains avec le concours de la communauté internationale se sont engagés à consacrer davantage de ressources au secteur agricole et à introduire des changements de politique et des ajustements structurels nécessaires qui auraient pour conséquence de moins les exposer à l'avenir à des situations d'urgence en même temps qu'ils jetteraient les bases d'un développement et d'une croissance économique auto-entretenu.

## II. LES PROBLEMES DU DEVELOPPEMENT TECHNIQUE EN AFRIQUE

### A. Le rôle des techniques dans l'agriculture en Afrique

14. En dépit d'un énorme potentiel de production, le taux d'accroissement de la production alimentaire en Afrique depuis 1970 n'a été que la moitié du taux de croissance démographique. Trois décennies d'expérience dans le tiers monde ont montré qu'aucun facteur (capitiaux, climat, population ou technologie) à lui seul ne pouvait expliquer l'évolution ou la stagnation de l'agriculture. On s'accorde à croire que le changement technique constitue l'un des quatre ou cinq moyens ou éléments stratégiques de modernisation de l'agriculture.

15. On pourrait commencer par nous occuper d'un élément central de l'innovation technique à savoir la recherche agricole. Les progrès enregistrés dans ce domaine ont eu des conséquences graves telles en Asie que devant la crise en Afrique toute analyse sérieuse du rôle de la technologie dans le redressement de la situation en Afrique doit en tenir compte. La section B située plus loin revient plus en détail là dessus; ici, il suffira juste de noter qu'en l'espace de six ans (1960-1966) l'Institut international de recherches sur le riz a produit une nouvelle variété de riz (IR-8) qui a considérablement accru les rendements aux Philippines, en Inde, et dans d'autres pays d'Asie. Au cours de la même décennie, de nouvelles variétés de blé produites par le Centre international d'amélioration du maïs et du blé du Mexique avaient permis à l'Inde de doubler sa production de blé en huit ans, un exploit remarquable qu'aucun autre grand pays au monde n'a jusqu'ici réalisé.

16. La critique de la révolution verte en Asie a été axée sur ses conséquences économiques et sociales inégales bien que de récents travaux de recherche aient montré que les petits comme les grands agriculteurs en général avaient adopté d'utiliser des semences à grand rendement dans des proportions plus ou moins équitables avec des gains similaires en efficacité. La critique la plus acerbe est que le bond quantitatif fait par l'Asie tient au type de cultures hautement intensives pratiquées sur ce continent sur plusieurs générations. Toutefois, ceux qui doutent qu'il soit possible de remédier aux problèmes de l'Afrique en misant suffisamment sur la technologie se heurtent à trois importants éléments : le taux

global de rendements de ces investissements; le rôle historique joué par la recherche agricole en Afrique; et les mutations éventuelles que peut subir le secteur agricole en Afrique en s'adaptant aux techniques. Ce qu'il importe au plus haut chef c'est de confirmer cela en suivant non pas une stratégie efficace pour juste un an ou deux dans les limites d'un projet étroitement défini mais de le faire à long terme. Ces différents arguments sont brièvement exposés ci-dessous.

17. Aujourd'hui selon l'avis de tout le monde, la recherche agricole est une activité d'investissement rentable. Plus de 50 études sur le taux de rentabilité des investissements consacrés à la recherche agricole sont à présent disponibles dans des pays industrialisés, en Amérique latine et en Asie. Ces études montrent que le taux de rentabilité des investissements consacrés à la recherche agricole est élevé (entre 40 et 60 p. 100). Ce qui est surprenant, c'est que ces 50 études ne comportent aucun échantillon sur l'Afrique.

18. Quatre importants points se dégagent du passé historique de l'Afrique. Premièrement, des variétés améliorées de coton, d'arachides, d'huile de palme, de café et de thé ont permis une ouverture de l'économie rurale en Afrique et fourni des possibilités économiques à des millions d'agriculteurs. Par exemple, il y a aujourd'hui environ 18 000 petits producteurs de thé au Kenya. Deuxièmement, le type d'ouverture rendu possible par la révolution verte a été réalisé grâce à l'huile de palme au Zaïre dans les années 60, au maïs hybride au Zimbabwe dans les années 50 et au Kenya dans le milieu des années 60 respectivement. Bien que ces importantes ouvertures n'aient pas trouvé un large écho dans les revues scientifiques ou dans la presse en général, elles n'en illustrent pas moins le rôle que la recherche agricole peut jouer à long terme dans la production de nouvelles techniques en Afrique même. Troisièmement l'expérience historique montre qu'à l'exception des travaux de recherche effectués sur le maïs hybride au Zimbabwe (1932-1949) et au Kenya (1955-1964), la plupart des travaux de recherche étaient axés sur les cultures d'exportation. Quatrièmement, l'expérience montre également que le temps qui s'écoule en moyenne entre le lancement de la recherche et l'annonce d'une nouvelle découverte technique est d'environ 10 ans. Par conséquent, la recherche agricole a besoin de programmes d'investissement et de soutien constant à long terme de la part des pays africains et des donateurs pour remédier à la crise agraire actuelle.

19. Il y a d'autres enseignements à tirer de cet examen sommaire de la situation en Afrique et qui sont liés en particulier au développement de la production alimentaire. Les gouvernements de l'ère post-coloniale ont continué à mettre l'accent comme par le passé, à des degrés divers, sur la recherche agricole mais les systèmes de recherche agricole ont été affaiblis par l'absence d'adeptes inconditionnels d'une recherche effective. Les petits agriculteurs ont dans l'ensemble souffert de leur mauvaise organisation et de la faiblesse de leur pouvoir politique. Les riches agriculteurs ont souvent considéré l'exploitation agricole comme un prolongement de leurs intérêts mercantiles, soucieux d'un profit à court terme plutôt que d'une viabilité à long terme. Les systèmes de recherche actuels ont besoin d'être restaurés.

20. Ces considérations permettent non seulement de conclure que les engagements à long terme liés au développement technique de l'Afrique peuvent être tenus et méritent de l'être, mais qu'ils doivent reposer sur les conditions en vigueur

en Afrique à savoir la situation de la vaste majorité des agriculteurs africains ainsi que les variétés de cultures et d'écosystèmes spécifiques au continent. Cela conduit à la question de savoir jusqu'à quel point le transfert de technologie peut aider à réaliser des progrès fondamentaux dans le domaine de l'agriculture en Afrique.

B. Transfert de technologie : Théorie et pratique

21. Lorsqu'en 1960, 16 pays d'Afrique accédèrent à l'indépendance, un tel optimisme régnait qu'on pensait pouvoir sauter des stades de développement et rattraper les pays industrialisés. Le transfert de technologie a suscité au niveau des pays africains l'espoir qu'ils pourraient adopter ces techniques pour moderniser à la fois leur industrie et leur agriculture dans un laps de temps relativement court. Il n'est donc que normal qu'après l'indépendance, les pays africains et les donateurs se soient tournés vers le transfert de technologie, les variétés de semences améliorées importées ainsi que vers les races améliorées de bétail pour moderniser l'agriculture.

22. Le cas théorique du transfert de technologie n'est pas compliqué. Il est prouvé que pour les scientifiques, travailler dans des instituts, groupes ou équipes de recherche paye. On suppose que ce que produisent ces groupes de recherche c'est-à-dire des techniques améliorées peut être transféré par l'intermédiaire des secteurs public et privé vers des clients se trouvant dans d'autres zones géographiques. Compte tenu du faible nombre d'agronomes, de leur mauvaise répartition ainsi que des conditions déplorable dans lesquelles ils travaillent dans la plupart des pays africains, importer des techniques "toutes prêtes" constitue une idée attrayante. L'aide liée favorise également l'importation de techniques étrangères.

23. Une analyse du transfert effectif de technologie a montré que nombre de facteurs de production industriels (huile de palme, coton, maïs, etc.) avaient bénéficié de l'apport de techniques importées au cours de plusieurs décennies. Toutefois, beaucoup de pays, il y a loin de la théorie à la pratique pour ce qui est du transfert de technologie. De nombreux centres internationaux de recherche agricole situés en Afrique ont principalement axé leurs activités sur le transfert direct de variétés de plantes améliorées sans trop se soucier du transfert de capacités c'est-à-dire aider les services et les instituts nationaux de recherche à développer leurs propres moyens scientifiques en vue de choisir et d'emprunter des techniques, de les adapter aux besoins locaux et ainsi d'attirer et de retenir la main-d'oeuvre locale qualifiée.

24. Reste le cas que la plupart des donateurs ont tort de sous-estimer et qui est celui de l'écart entre les moyens agricoles et les moyens scientifiques locaux permettant de bénéficier au maximum de l'emprunt de techniques (par le biais d'un transfert) à partir du système global de recherche. L'acceptation aveugle du transfert direct de technologie crée chez de nombreux donateurs la douce illusion qu'il est possible d'éviter le long, pénible et coûteux processus de renforcement des capacités de recherche fondamentale appliquée au niveau des services nationaux de recherche agricole et dans les universités africaines. Mais, l'expérience qu'a eue l'Afrique de cette forme de transfert de technologie au cours des 25 dernières années renforce les conclusions bien établies selon lesquelles seul un pays doté de ses propres moyens de recherche agricole peut bénéficier pleinement du progrès des connaissances scientifiques et les adapter à ses propres ressources ainsi qu'à ses valeurs culturelles.

25. En résumé, l'importation de techniques est déterminée par le stade de développement d'un pays donné. Au stade actuel du développement de l'Afrique, l'écart entre le transfert de technologie en théorie et en pratique est partiellement fonction des modestes moyens administratifs, financiers et scientifiques locaux. Malheureusement, le soutien à long terme nécessaire au renforcement des capacités scientifiques locales ne reçoit qu'une faible priorité de la plupart des pays africains et des donateurs qui sont pour l'essentiel enfermés dans des cycles de projet d'une durée de trois à cinq ans.

26. L'une des opinions les plus répandues chez les donateurs est qu'il y a un grand nombre de techniques agricoles éprouvées en Afrique et que le problème est de savoir comment les diffuser parmi les agriculteurs. En ce qui concerne les cultures céréalières, il est établi qu'à l'exception du maïs en Afrique de l'Est et en Afrique australe, du sorgho hybride au Soudan et du développement et de la vulgarisation de variétés de manioc et de maïs résistant aux épiphyties dans certaines zones de l'Afrique de l'Ouest, il reste peu de techniques agricoles éprouvées à diffuser. Il apparaît également de plus en plus que la base de ressources génétiques de cultures d'exportation comme le cacao, l'huile de palme et le caoutchouc s'épuise. Cet épuisement est dû en partie à la redéfinition des priorités en matière de la recherche sur les cultures vivrières mais également en partie à cause de l'inexpérience des jeunes scientifiques africains.

### C. Conséquences liées à la création de techniques en Afrique

27. Au cours des 25 années qui ont suivi les indépendances, on a beaucoup appris concernant le développement agricole et le rôle de la science et de la technique dans la transformation de l'agriculture en Afrique. On est de plus en plus convaincu que le transfert de techniques en particulier dans les domaines biologique et chimique a été trop vanté et la mise au point de technique en Afrique sous-estimée par les pays africains et les donateurs. En outre, de nombreux pays africains ont été incapables d'exploiter le transfert de technologie, ne disposant pas des vastes ressources et des agronomes motivés nécessaires pour choisir et transférer les techniques à partir des Etats voisins, des réseaux régionaux de recherche et du réseau global de recherche. Le transfert de techniques bien qu'étant un important aspect du développement agricole en Afrique ne devrait pas être le seul sur lequel on compte pour résoudre la crise agraire en Afrique.

28. Il a été indiqué qu'en raison de la croissance rapide de la population et de la fermeture des frontières, il importait d'augmenter les dépenses consacrées à la recherche agricole en Afrique afin de créer un flux continu de techniques agricoles et ce, en vue de l'intensification de la production. Vingt-cinq années d'indépendance ont également montré que les responsables du secteur agricole en Afrique ne devraient pas croiser les bras et espérer que les 13 centres internationaux de recherche agricole fourniront aux pays africains de nouvelles techniques. Bien que les centres aient un rôle à jouer au niveau du système global, ils ne sauraient remplacer des services nationaux de recherche bien structurés. La conclusion générale est qu'une plus grande attention doit être accordée au renforcement des capacités scientifiques locales dans le cadre de l'acquisition de techniques.



29. Les implications pour les pays africains et les donateurs sont claires. Les investissements consacrés à la recherche sur les cultures d'exportation et sur les cultures vivrières, en particulier dans le premier cas et destinés à l'ensemble des producteurs ruraux devront être considérablement accrus dans la plupart des pays africains. Tant que la recherche agricole locale ne favorisera pas la création d'un courant continu de techniques nouvelles, le problème posé par l'accroissement de la production alimentaire et des revenus ainsi que par celui de la population en Afrique ne sera jamais résolu.

### III. IMPERATIFS LIES A LA CREATION ET A LA DIFFUSION DE TECHNIQUES EN AFRIQUE

#### A. Choix à opérer

30. Etant donné que la recherche est une activité de longue haleine, des choix difficiles doivent être faits en matière de priorité dans ce domaine. Il est dit dans le présent document que la recherche sur les produits de base (cultures d'exportation et vivrières) devrait recevoir une priorité élevée parce que ce type de recherche offre la possibilité de créer de nouvelles sources de revenu ainsi que des emplois en milieu rural. Des activités de recherche d'appoint sur les terres, l'humidité, la conservation des ressources en eau, les investissements destinés à permettre la mise en place d'infrastructures et de services de vulgarisation en zone rurale sont également nécessaires pour faciliter l'introduction de systèmes d'exploitation agricole adaptés en cela bien soutenues par des progrès techniques dans les domaines de l'agriculture et de l'élevage.

31. L'équilibre à observer entre la recherche scientifique fondamentale, la recherche appliquée, les systèmes de recherche agricole et la recherche effectuée par les agriculteurs eux-mêmes dépendra des circonstances. Toutefois, dans tous les cas, le souci principal sera de continuer à faire participer les scientifiques et les agriculteurs aux différents types de recherche dans le cadre d'une étroite collaboration. Dans la plupart des cas, seule la recherche appliquée a bénéficié d'une grande attention. Les restrictions sur le transfert de technologie ont déjà été évoquées dans la section II. Des choix doivent être également faits sur les formes que pourrait revêtir la recherche. Dans le passé, la recherche a été axée sur la lutte contre les parasites et les épiphyties. Bien que la recherche agronomique sur les cultures vivrières ait été encouragée, elle avait tendance à négliger certaines considérations d'ordre agricole pratique touchant les paysans pauvres et les paysans exposés à certains risques (par exemple la disponibilité de la main-d'oeuvre et les cultures intercalaires). La mécanisation, les récoltes, le stockage et autres aspects économiques n'avaient pas reçu toute l'attention requise <sup>10/</sup>. Chose plus importante encore pour l'Afrique, toute la question de savoir comment les communautés allaient pouvoir utiliser les ressources disponibles a également été souvent omise dans les calendriers des activités de recherche.

32. Le présent document souligne que le renforcement des systèmes de production a été négligé. L'accent a été mis sur l'agriculteur (riche ou pauvre) et on a fait peu cas de la façon dont les ressources allaient être gérées d'un point de vue communal, national ou régional. Des politiques à court terme et orientées vers le profit ont été adoptées en rapport avec les systèmes de production et de recherche. Créer des systèmes solides nécessite une combinaison des quatre

types de recherche mentionnés plus haut. En pratique, étant donné que la plupart des pays sont déjà dotés de centres de sélection et d'installations d'élevage, la priorité devrait à présent être donnée à la recherche fondamentale appliquée dans les domaines de la gestion des sols et de la dynamique de l'eau, de la mécanisation appropriée, de l'exploitation agricole mixte en particulier pour ce qui est du problème des bêtes de trait, des cultures intercalaires et des rotations de cultures, de la fertilisation à partir de produits organiques, de la lutte intégrée contre les parasites, du développement et de l'introduction de variétés appropriées (y compris de variétés xérophyles) et de la lutte contre la désertification. Il est clair que la recherche fondamentale sera largement inefficace sans les vastes ressources financières et le personnel scientifique qu'un pays à du mal à avoir tout seul. Une collaboration régionale est certainement nécessaire. Tous les programmes régionaux de recherche seront conçus de telle façon que chaque pays membre aura le sentiment de disposer de suffisamment de moyens lui permettant de réaliser ses priorités et de porter remède à ses problèmes.

33. Toutefois, parmi les problèmes les plus graves qui entravent l'efficacité de la recherche en Afrique figurent notamment la faiblesse des systèmes de distribution qui fait que les techniques développées au niveau des centres de recherche ne parviennent pas aux agriculteurs pour qu'elles soient adoptées et appliquées. Cela renforce la nécessité d'avoir des systèmes de distribution et de recherche meilleurs et plus efficaces. Les faibles relations entre les services de recherche, de vulgarisation et le paysannat retardent le développement et la diffusion de techniques si nécessaires au progrès.

34. Des choix plus difficiles concernent les groupes-cibles des investissements en matière de recherche. Compte tenu du grand nombre de paysans démunis en Afrique, une plus grande attention devrait être accordée aux investissements liés à la recherche principalement axée sur les problèmes de ces populations là. Même les thèmes de la recherche scientifique fondamentale (par exemple la dynamique des sols) doivent refléter certains des principaux problèmes rencontrés par les petits agriculteurs (y compris les petites agricultrices).

35. Etant donné que par le passé, la recherche avait porté sur les domaines à fort potentiel, la répartition de la pauvreté et la vulnérabilité à la faim, il est logique que davantage de ressources soient consacrées aux zones agro-écologiques non intégrées qui abritent néanmoins une forte population. Ces considérations appellent une reformulation des politiques en matière de technologie, ce qui permettrait d'accorder une attention particulière et des ressources supplémentaires à ces zones dont certaines avaient été plus ou moins négligées par le passé.

#### B. Développement de la recherche fondamentale en Afrique

36. Au cours des deux dernières décennies, les donateurs s'étaient engagés à apporter un soutien généreux aux centres internationaux de recherche agricole. Les ressources lancées par les donateurs à la recherche appliquée dans les centres internationaux de recherche agricole et les services nationaux de recherche s'élèveront probablement à plusieurs milliards de dollars au cours de la période 1980-2000. En dépit du fait que la plupart des centres internationaux de recherche

agricole sont basés en Afrique, seuls le Laboratoire international de recherche sur les maladies des animaux (LIRMA), l'Institut international d'agriculture tropicale (IITA) et dans une certaine mesure le Centre international pour l'élevage en Afrique (CIPEA) sont engagés dans la recherche scientifique fondamentale. Tandis que les autres centres internationaux de recherche agricole se concentrent que la recherche appliquée et les études à plus court terme, le LIRMA se consacre pour sa part à la recherche à long terme sur deux types de maladies animales, la tripanosomiase et la theileriose (fièvre de la Côte Est) dont souffre principalement le bétail en Afrique.

37. Le soutien presque exclusif apporté par les donateurs à la recherche appliquée et les modestes ressources consacrées par eux à la recherche scientifique fondamentale dans les universités et instituts de recherche d'Afrique impliquent que le transfert de technologie et la recherche appliquée suffisent à résoudre les problèmes de l'agriculture en Afrique. Mais les problèmes d'ordre technique que connaît l'agriculture dans la région sont tels que seuls des efforts concertés et conjugués à long terme dans les domaines de la recherche appliquée et de la recherche scientifique fondamentale peuvent contribuer à les résoudre efficacement. Bien que les programmes de l'IITA, de l'ORSTOM et de l'IRAT en Afrique de l'Ouest soient consacrés à la recherche sur les sols puisque ces organismes s'occupent de pratiques culturales, il est évident que la recherche sur le faible niveau de fertilité des sols ainsi que sur la gestion et la mise en valeur des ressources en eau correspond aux domaines ayant le plus besoin des apports de la recherche scientifique fondamentale. En fait, on éprouve déjà la nécessité de renforcer la recherche sur les sols en Afrique. La solution de la crise agricole et alimentaire en Afrique nécessite des travaux de recherche ainsi qu'une meilleure connaissance de l'agroclimatologie. Outre les activités menées par les organismes de recherche susmentionnés, les apports de Recherche et développement sur les céréales vivrières en région semi-aride (SAFGRAD), de l'Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semiarides (ICRISAT) et de l'Association pour le développement de la riziculture en Afrique de l'Ouest (ADRAO) etc. méritent d'être signalés. En particulier, le travail accompli par le Centre international sur la physiologie et l'écologie des insectes dans le domaine de l'immunologie et de la lutte intégrée contre les parasites est remarquable et mérite d'être soutenu.

38. L'Année internationale pour l'Afrique offre une bonne occasion d'évaluer l'état des connaissances dans les domaines de la recherche scientifique fondamentale et de la recherche appliquée, le degré d'efficacité de la recherche scientifique fondamentale dans les centres internationaux de recherche agricole, le fonctionnement des services nationaux et des universités d'Afrique et d'examiner la possibilité de transférer des techniques des pays industrialisés aux instituts de recherche agricole d'Afrique. Les résultats de ces travaux aideraient les donateurs à établir un dosage entre la recherche scientifique fondamentale et la recherche appliquée dans les 20 ou 25 années à venir. Il conviendrait de mentionner toutefois que certaines de ces activités sont déjà en cours de réalisation dans les pays de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe sous la supervision du Centre de coopération en matière de recherche agricole de l'Afrique australe basé au Botswana.

39. L'un des défauts de la recherche scientifique fondamentale est qu'elle est souvent éloignée des réalités sur le terrain. Les chercheurs d'universités sont pratiquement isolés. Des efforts accrus doivent être déployés pour associer les

spécialistes de la recherche scientifique fondamentale aux spécialistes de la recherche appliquée et également aux utilisateurs des techniques. Des enseignements pourraient être tirés de l'étude des organismes ayant fait leurs preuves dans ce domaine comme l'Institut de recherche agricole Samaru (de l'Université Amadou Bello du Nigéria).

#### C. Renforcement des systèmes nationaux de recherche agricole

40. Pour renforcer leurs systèmes de recherche agricole, les pays africains devraient recueillir, stocker et tester du matériel génétique produit au niveau local et adapter des techniques développées en dehors de leurs pays. Dans certains domaines, il pourrait ne pas y avoir de techniques "toutes prêtes" à importer (par exemple la conservation des sols et la fertilisation à partir de produits organiques) et dans d'autres il n'y aurait aucune raison de ne pas utiliser le matériel local.

41. Il importe également au plus haut chef que les chercheurs prennent part directement aux activités menées dans les exploitations agricoles et que les agriculteurs aient un rôle à jouer dans la recherche. Les agriculteurs devraient également aider à établir le calendrier des activités de recherche et effectuer certains des tests prévus dans l'exploitation agricole. Un plus grand nombre de travaux de recherche devraient être réalisés sur le terrain plutôt qu'en laboratoire compte tenu de l'importante variabilité des conditions naturelles et socio-économiques d'un endroit à un autre. Les agriculteurs doivent participer aux activités menées dans les stations expérimentales locales.

#### D. Formation en vue du renforcement des capacités scientifiques locales

42. Tandis que tout était mis en oeuvre pour africaniser la fonction publique, le secteur commercial et le secteur industriel, l'africanisation des universités et des organismes de recherche elle, n'a pas bénéficié de la même attention. Ce qui en résulte, c'est une pénurie aiguë de scientifiques, de gestionnaires et d'enseignants africains dans les facultés et écoles d'agriculture et une dépendance excessive à l'égard d'experts étrangers.

43. Les donateurs sont conscients de la pénurie aiguë de scientifiques et de gestionnaires africains. Mais la pratique actuelle qui consiste à envoyer un grand nombre d'étudiants africains à l'étranger pour une formation universitaire supérieure ne saurait être le meilleur moyen de résoudre les problèmes de main-d'oeuvre en Afrique dans le secteur agricole étant donné que seul un nombre étonnamment infime parmi ces étudiants effectue des travaux de recherche sur les problèmes africains au cours de leurs programmes d'étude. Pour que la formation universitaire supérieure soit de quelque utilité à l'agriculture en Afrique, elle doit se dérouler dans un cadre où les problèmes posés s'apparentent à ceux rencontrés par l'Afrique.

44. Aussi, la formation des scientifiques et des agronomes africains au niveau de la maîtrise et du doctorat de troisième cycle devrait-elle se dérouler non plus dans les pays industrialisés mais en Afrique. La formation universitaire supérieure devrait également mettre l'accent sur le travail pratique et

L'organisation des carrières des chercheurs devrait tenir compte de leurs travaux sur le terrain. Le moment est venu d'opérer ce changement. Toutefois, avant que les donateurs ne poursuivent leurs programmes d'investissement destinés à accroître les capacités scientifiques nécessaires au développement agricole, la question de l'enseignement supérieur en Afrique devrait être examinée de façon approfondie dans une étude régionale au cours de l'Année internationale pour l'Afrique. Plus précisément, des données devraient être obtenues sur les coûts directs et indirects de formation des étudiants en Afrique comparés aux coûts de leur formation à l'étranger.

#### E. Domaines d'avenir liés aux investissements en matière de recherche

45. Il existe, en plus de ceux qui ont déjà été explorés, de nombreux domaines d'avenir liés aux investissements en matière de recherche lesquels ont été toutefois relativement négligés. Il n'est pas possible de les recenser entièrement parce que pour des raisons d'ordre matériel ou socio-économique, l'expérience en Afrique est restée dans une large mesure modeste. La première priorité de la recherche consisterait à identifier les quatre principales zones de production alimentaire et agricole :

- a) Economie de forêts productives fermée et de cultures d'exportation;
- b) Savane humide;
- c) Savane aride et zones semi-arides; et
- d) Zones agro-sylvo-pastorales.

La seconde priorité consisterait à présenter à partir de sources secondaires et de travaux de recherche préliminaires, un tableau des techniques éprouvées ou des techniques d'avenir. En rapport avec cela, il conviendrait de déterminer les facteurs responsables de l'existence de ces organismes de développement et de recherche qui ont fait ou qui pourraient plus ou moins faire leurs preuves en Afrique et de diffuser les résultats de ces études sur toute l'étendue de la région.

#### 1. Amélioration des cultures et du patrimoine zooteknique

46. Les programmes nationaux de création de nouvelles variétés de cultures et de zooteknie sont évidemment hautement prioritaires. Toutefois, l'accent devrait être davantage placé sur l'examen approprié et continu des problèmes des pauvres clients africains. Les systèmes de distribution, en particulier les services de vulgarisation devraient être renforcés pour rapprocher les chercheurs des agriculteurs. Le fondement des besoins en matière de zooteknie ne devrait plus être le rassemblement et la sélection de matériel exogène mais l'amélioration du matériel et des variétés locales. Les banques de semences et de zooteknie dont la création doit se faire en collaboration avec les agriculteurs et les éleveurs n'ont jusqu'ici pas été établies. La culture de types d'arbres hybrides peut également aider à améliorer le rendement de la plupart des terres arables ainsi la production du bétail.

## 2. Entretien et amélioration de la qualité des sols

47. Il existe au niveau de l'exploitation agricole de possibilités d'améliorer la gestion des sols. Les méthodes de labour notamment les techniques de labour minimal et l'adaptation de ces pratiques à la traction animale permettent de préserver les structures des sols et d'éviter l'érosion. L'utilisation d'engrais ainsi que le choix de cultures de couverture et de cultures associées sont souvent négligés alors qu'il s'agit là de méthodes permettant d'améliorer les sols et nécessitant à la fois des études socio-économiques et techniques. Par ailleurs, l'exploitation agricole et forestière offre la possibilité de créer des revenus et d'améliorer et de préserver la qualité des sols au moment où les cours des combustibles montent. Sur le plan communautaire, le problème de l'érosion et de la dégradation des sols peut être résolu en encourageant les collectivités à lancer des programmes d'exploitation forestière communautaire et de conservation de l'environnement. L'établissement de droits plus spécifiques dans le domaine foncier et l'utilisation des vivres comme mode de rémunération du travail accompli dans le cadre de l'exécution des programmes constituent autant de mesures d'incitation devant permettre d'obtenir le soutien nécessaire à cet effet.

## 3. Humidité et conservation des sols

48. Etant donné que de nombreux problèmes liés en Afrique aux faibles rendements et à la production irrégulière découlent de la sécheresse (faible pluviométrie) une attention particulière doit être accordée aux mesures de conservation de l'humidité. Cela vaut aussi pour les zones de grandes précipitations où les tempêtes tropicales entraînent un ruissellement excessif ou une érosion des sols.

49. Compte tenu du fait qu'il est possible d'accroître la sécurité alimentaire grâce à l'irrigation, les projets d'irrigation de petite et moyenne envergure exploités à partir de sources situées à la surface ou de sources souterraines doivent bénéficier d'investissements plus importants et cela peut à moyen terme. Une approche plus prudente est préconisée pour ce qui est des grands travaux d'irrigation en raison des difficultés de gestion, du coût et de la tendance qu'ont les grands projets d'irrigation à modifier l'utilisation des terres. Toutefois, les raisons qui militent en faveur du lancement de grands travaux d'irrigation dans les zones semi-arides sont nombreuses. La recherche est de ce fait nécessaire puisqu'elle permet d'en réduire les coûts et d'en améliorer la gestion.

50. L'usage des pompes à eau fonctionnant à l'énergie solaire, à l'énergie éolienne, au biogaz en nécessitant le recours à la force humaine et animale doit être répandue. Les techniques sont disponibles. Le tout est de les appliquer dans le cadre de la conservation de l'humidité et de l'eau ainsi que de l'amélioration de la gestion des ressources en eau.

## Techniques de stockage, d'acheminement et de commercialisation

51. Les techniques de stockage, d'acheminement et de commercialisation des produits alimentaires développées par des groupes travaillant sur des techniques appropriées sont également disponibles mais n'ont pas été suffisamment utilisées pour améliorer la situation. On sait que près de 15 à 30 p. 100 des aliments produits parviennent à peine aux consommateurs du fait des pertes et des problèmes

de stockage, d'acheminement et de commercialisation. L'adoption de mesures adéquates y compris le développement de techniques locales est essentielle pour faire face à ces problèmes.

#### F. Evolution des techniques et des méthodes de gestion

52. L'évolution des techniques et des méthodes de gestion nécessaires au maintien de la production agricole et à la production de l'élevage dans la plupart des pays d'Afrique est significative. Le problème n'est pas seulement de développer des techniques pour réduire l'écart de production mais de développer des systèmes de recherche appropriés. Ces systèmes permettraient de créer par la suite des techniques qui seront fort utiles aux agriculteurs et aux éleveurs, de subventionner leur introduction ou de réélaborer des mesures d'incitation de manière à les rendre efficaces. Autant que possible, l'accroissement de la productivité des terres ne doit pas se faire aux dépens de la productivité de la main-d'oeuvre : les deux devraient aller de pair. Ceci ne sera pas possible dans tous les cas, aussi les gouvernements et les organismes donateurs doivent-ils être prêts à accorder d'énormes subventions ou à procéder à une restructuration économique. L'utilisation des vivres comme mode de rémunération du travail accompli par les collectivités le travail accompli constitue une possibilité.

53. Un développement agricole et alimentaire soutenu passe par une gestion efficace des ressources naturelles. Actuellement, l'Etat joue dans de nombreux cas un rôle symbolique dans la gestion des ressources; les collectivités jouent rarement un rôle vital. Les Etats devraient mettre en place une législation et instituer un cadre administratif à l'intérieur duquel le contrôle des ressources peut être confié aux utilisateurs de ces ressources.

#### C. Implications financières

54. Les raisons qu'il y a de solliciter davantage de ressources financières sur le plan national et international pour la recherche scientifique, la création de techniques et la formation agricole en Afrique devraient à présent être évidentes. Un soutien considérable et à long terme devrait être nécessaire pour résoudre le grave problème que posent la réorientation et le renforcement des systèmes de production et de recherche agricoles, pour développer et renforcer les capacités scientifiques et techniques locales, ce qui permettrait de passer d'une agriculture extravertie à une agriculture intravertie.

### IV. RESSOURCES FINANCIERES DESTINEES AU SECTEUR AGRICOLE EN AFRIQUE

#### A. Tendances antérieures

55. La présente section traite des ressources financières nécessaires à la croissance et au redressement du secteur agricole en Afrique. Les ressources financières sont utilisées ici dans leur sens le plus large et englobent à la fois les courants d'investissement internes et externes en direction du secteur agricole, les fonds nécessaires à l'importation de facteurs de production agricoles et l'aide alimentaire. Une attention particulière est accordée à l'aide publique au développement parce que les types d'assistance nécessaires (pour appuyer la recherche, la formation, la mise en place d'infrastructures matérielles, la sécurité

alimentaire), n'attirent pas de capitaux privés. La présente section examine également les causes qui sont à l'origine de la grave pénurie de ressources dont souffre le secteur agricole en Afrique, les récentes tendances liées aux flux de ressources externes et les besoins futurs en matière de financement devant permettre la réalisation des objectifs à moyen et à long terme dans le domaine agricole.

56. L'examen des besoins futurs en matière de financement doit se faire compte tenu des tendances antérieures. On reconnaît largement à présent que le secteur agricole dans la plupart des pays africains avait été plus ou moins privé de ressources financières pratiquement tout au long des deux dernières décennies. Cela s'appliquait à la fois aux capitaux publics et privés et aux flux de ressources externes et internes. La part du gouvernement dans les dépenses de développement allouées au secteur agricole était très faible comparée à la proportion de la population ainsi qu'à la part du secteur dans le produit intérieur brut. C'est ainsi que, dans le milieu des années 70, la part de l'agriculture dans les investissements publics se situait entre 15 et 20 p. 100 pour de nombreux pays africains dont la proportion de la population employée dans l'agriculture atteignait 80 p. 100 et dont la part de l'agriculture dans le PIB était de 60 p. 100. La situation était la même concernant les dépenses ordinaires de l'Etat consacrées à l'agriculture, dépenses qui représentaient en moyenne entre 5 et 6 p. 100 seulement du total des dépenses publiques ordinaires au début des années 70 et qui ont sensiblement diminué en termes réels au milieu des années 80. La faible part de l'agriculture dans les flux de l'aide publique au développement est examinée plus loin.

57. Le volume relativement faible des flux de ressources en direction du secteur agricole n'est pas le seul problème que l'expérience a montré. L'usage auquel avait été destiné une large part des flux de ressources était loin d'être judicieux tout comme les structures institutionnelles par le biais desquelles les gouvernements étaient en contact avec les agriculteurs étaient loin d'être appropriées. En particulier, on a estimé que les ressources antérieures étaient allouées de manière injustifiée à de vastes et ambitieux projets agricoles au détriment des petits exploitants et que les interventions des gouvernements dans la fixation des prix des produits agricoles et dans leur commercialisation entravaient gravement le développement de la production des petits agriculteurs. Cela ne veut pas dire que tous les mouvements de ressource à destination de l'agriculture ont eu des effets négatifs mais plutôt que l'accent relatif mis sur l'utilisation de ressources rares n'a pas permis de créer les conditions nécessaires à un développement soutenu du secteur de la petite agriculture qui est le noyau de l'économie agricole dans la plupart des pays africains.

#### B. Causes de la crise de ressources financières

58. L'Afrique connaît une crise de ressources financières qui s'est aggravée depuis le début des années 70 et qui a en partie exacerbé la crise aggravaire et fait qu'il est devenu très difficile pour les gouvernements africains d'opérer effectivement les réformes fondamentales des politiques en faveur de l'agriculture.

59. Les causes du déficit de plus en plus important de ressources financières sont multiples et s'expliquent par des éléments extérieurs et intérieurs cumulatifs



au cours des années 70 et notamment au début des années 80 avec l'apparition de la sécheresse. La baisse de la production agricole des années 70 a eu pour effet de diminuer les recettes en devises étrangères provenant des exportations agricoles et d'alourdir la facture de produits alimentaires importés. Cette situation a détérioré la balance des paiements de la plupart des pays africains qui était déjà déficitaire en raison de facteurs externes tels que la flambée des prix du pétrole et l'inflation touchant les articles manufacturés. A mesure que les exportations agricoles diminuaient après 1980 et que les prix des produits importés augmentaient, les pays africains ont vu leurs termes de l'échange se détériorer gravement.

60. Ces phénomènes et d'autres événements connexes ont eu de graves répercussions sur la dette extérieure de l'Afrique qui, entre 1974 et 1984 a septuplé, atteignant 145 milliards de dollars E.-U. en 1984 et 200 milliards de dollars à la fin de 1985 11/. Le coût du service de cette dette est estimé à entre 14,6 et 24,5 milliards de dollars par an, alors que le rapport du service de la dette aux exportations a été de 30 p. 100 en 1984, soit un quadruplement par rapport à 1974 12/. L'existence de problèmes d'endettement de cette ampleur signifie que l'Afrique est obligée d'utiliser une portion de plus en plus importante des ressources dont elle dispose pour faire face à des obligations financières passées au lieu de les investir dans des programmes pour le redressement de l'agriculture ou promouvoir de nouvelles activités productives. A l'évidence, un examen des futures ressources financières doit nécessairement porter sur les obligations des pays africains au titre du service de la dette.

61. Un facteur important qui a accéléré la chute de la production agricole dans certains pays africains a été l'existence de taux de change surévalués. Cette surévaluation a fait que l'équivalent en monnaie nationale des prix internationaux tant pour les cultures d'exportation que pour les cultures vivrières est demeuré faible. Dans certains cas, elle a également donné lieu à l'apparition de marchés parallèle et à des transferts non autorisés de cultures à travers les frontières nationales. Il conviendrait de noter toutefois que la correction des distorsions des taux de change n'est pas ambiguë quant à ses effets : elle peut s'avérer inutile en raison de ses effets négatifs sur les prix des facteurs de production agricoles et sur le niveau général de l'inflation à laquelle les agriculteurs ont à faire face. Ainsi donc, la politique des taux de change ne peut être examinée séparément des autres instruments d'économie politique et dans le contexte actuel, elle ne peut être dissociée d'autres formes d'appui à la balance des paiements.

### C. Mouvements d'APD

62. Alors que la dette constitue l'un des obstacles financiers les plus visibles auxquels les pays africains ont à faire face au milieu des années 80, le volume et la composition de l'aide publique au développement (APD) revêt une importance considérable tant en ce qui concerne la solution du problème de la dette que la fourniture de ressources nouvelles pour assurer un redressement soutenu de l'agriculture.

63. Les tableaux 1 et 2 montrent les engagements et les décaissements nets au titre de l'APD respectivement pour l'ensemble de l'Afrique pendant la période 1979-1984. Il est remarquable de noter que le total des engagements en faveur

de l'Afrique a continuellement baissé entre 1980 et 1983 (une chute de 3,9 p. 100). Par ailleurs, les décaissements nets effectifs au titre de l'APD n'ont cessé de varier au cours de la période 1979 à 1984.

Tableau 1 : Engagements au titre de l'APD en faveur de l'Afrique, toutes sources confondues

(en millions de dollars)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Total de l'Afrique						
dont	11 107,1	13 299,1	13 059,4	12 943,7	12 552,6	14 044,8
Sud du Sahara	8 133,6	9 900,9	9 384,0	9 649,4	9 749,0	10 164,4
Nord du Sahara	2 792,9	3 266,8	3 474,3	3 064,2	2 542,9	2 906,4
Pays africains non spécifiés	180,6	131,4	201,1	230,1	260,7	974,0

Source : FAO, Computerized data bank on external assistance to agriculture, 12.8.86.

Tableau 2 : Décaissements nets au titre de l'APD en faveur de l'Afrique, 1979-1984

(en millions de dollars)

	1979	1980	1981	1982	1983	1984
Total de l'Afrique						
dont	8 871,6	10 429,6	10 471,0	10 525,1	9 993,5	11 148,8
Sud du Sahara	6 424,8	7 547,1	7 512,1	7 756,4	7 533,9	7 830,2
Nord du Sahara	2 254,8	2 710,9	2 751,5	2 557,6	2 237,9	2 358,9
Pays africains non spécifiés	192,1	176,6	207,4	211,1	221,7	959,7

Source : OCDE, répartition géographique des flux financiers vers les pays en développement.

64. Concernant l'agriculture, les engagements publics au titre de l'assistance extérieure à ce secteur dans les pays en développement ont été généralement faibles - environ 24 p. 100 du total des engagements publics de donateurs bilatéraux et multilatéraux de 1979 à 1980 et de 1982 à 1983 13/. Les données disponibles pour

l'Afrique (tableau 3) montrent que ces engagements, à l'exclusion des dons au titre de l'assistance ont non seulement été faibles mais en fait baissés, (si l'on retient la définition générale de l'agriculture donnée par l'OCDE) de 3,4 milliards de dollars en 1982 à 2,8 milliards de dollars en 1984. Cette situation ajoutée au fait que les décaissements effectifs ont probablement été inférieurs aux engagements comme c'est habituellement le cas montrent à quel point l'agriculture africaine a manqué de ressources financières au cours des 20 dernières années.

Tableau 3 : Engagements au titre de l'aide publique (à des conditions de faveur et aux conditions du marché) à l'agriculture en Afrique : 1980-1984

(en millions de dollars E.-U.)

	1980	1981	1982	1983	1984
Définie au sens large	2 631,5	3 097,5	3 419,3	3 091,0	2 821,8
Définie au sens étroit <u>a/</u>	1 608,9	1 905,2	1 599,7	1 913,7	1 850,7

Source : FAO, Computerized Data Bank on External Assistance agriculture 12.8.86.

a/ Définie au sens étroit, l'agriculture ne comprend pas la sylviculture.

#### D. Ressources nécessaires et leur utilisation

65. Un examen de l'utilisation des ressources doit à l'évidence précéder une estimation des ressources nécessaires dans la mesure où il faut d'abord identifier les domaines généraux ayant besoin d'urgence de ressources financières réelles et sur lesquelles il faut axer les efforts futurs. Le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique fournit le cadre dans lequel doit s'inscrire tout programme d'action en vue de la réhabilitation et du développement de l'agriculture africaine. Dans ce cadre et compte tenu des conclusions figurant aux sections II et III du présent rapport, ces domaines généraux sont les suivants : a) augmentation de la production vivrière; b) développement des terres arables et amélioration des terres; c) développement de l'élevage et des productions animales; d) mécanisation; e) stockage et commercialisation; f) recherche agronomique, formation de la main-d'oeuvre et vulgarisation agricole; g) gestion des ressources en eau et ouvrages d'irrigation à faible coût et h) programmes de reboisement et de lutte contre la sécheresse et la désertification. Dans l'ordre de priorité viennent ensuite les mesures d'encouragement ainsi que le renforcement d'autres secteurs d'appui à l'agriculture.

66. En ce qui concerne les ressources futures nécessaires, il est très difficile de faire des estimations précises étant donné la situation financière complexe que traversent les pays africains. Les secours d'urgence, sous forme d'aide alimentaire ou d'appui aux importations générales se sont confondus avec les besoins à long terme et les obligations accrues au titre du service de la dette tendent

à diminuer le montant des ressources financières nouvelles disponibles. Heureusement toutefois, les estimations financières concernant l'Afrique ont été faites pays par pays et le coût total du programme prioritaire national établi compte tenu du Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique, 1986-1990. L'objectif dans le domaine alimentaire et agricole fixé dans le Programme prioritaire au cours des 5 années allant de 1986 à 1990 a été établi à 57,4 milliards de dollars soit 44,8 p. 100 du coût total requis pour l'exécution du Programme prioritaire. Cela veut dire que pour les domaines généraux identifiés plus haut dans le secteur alimentaire et agricole, 57,4 milliards de dollars seront nécessaires pour les cinq prochaines années. Sur ce montant, les pays africains se sont fermement engagés à fournir 40,3 milliards de dollars sur leurs ressources intérieures, ce qui laisse un déficit de 17,2 milliards de dollars qui doit être comblé par la communauté internationale.

67. Un important élément dans le présent document a été l'accent mis sur l'importance de la recherche agricole pour ce qui est de la mise au point d'une technologie appropriée pour l'alimentation et l'agriculture en Afrique et la nécessité d'augmenter de façon substantielle les ressources financières consacrées à la recherche agronomique. Le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique ne donne malheureusement aucune indication sur la part qui irait à la recherche dans les 57,4 milliards de dollars alloués à l'agriculture. De façon à fournir une estimation des ressources financières futures nécessaires pour les instituts de recherche agronomique en Afrique au cours des prochaines années, le présent document se fonde sur les conclusions et recommandations d'une étude du PNUD et de la FAO sur la recherche agronomique nationale dans certains pays en développement 14/. Cette étude, après une analyse complète de tous les éléments pertinents, recommande, pour assurer le développement et la croissance soutenus de l'agriculture africaine, de consacrer à la recherche agronomique entre 10 et 20 p. 100 des fonds globaux affectés au développement agricole et au moins 1 p. 100 du PIB agricole 15/.

68. Dans le cadre du Programme prioritaire, pour appliquer la recommandation tendant à ce que l'on consacre à la recherche entre 10 et 20 p. 100 des fonds globaux alloués à l'agriculture, exige il faudra investir entre 5,74 et 11,48 milliards de dollars dans les instituts de recherche agronomiques nationaux en Afrique au cours des cinq années allant de 1986 à 1990. Cela représente un investissement annuel se situant entre 1,2 et 2,3 milliards de dollars et c'est une estimation correcte des ressources nécessaires pour opérer les réformes dans le domaine de la recherche telles que recommandée aux sections II et III du présent rapport 16/. Puisque la période pendant laquelle il faut assurer le développement et la croissance soutenus du secteur alimentaire et agricole en Afrique est de 25 ans, des investissements de cette importance devront être maintenus tout au long de la période.

69. Pour assurer un investissement de 2,3 milliards de dollars par an qui est la limite supérieure souhaitable pour opérer une percée technologique, les gouvernements africains devront consentir des sacrifices, ils devront notamment intensifier les services d'appui à la recherche tout en utilisant plus efficacement ces ressources accrues grâce à de meilleures relations entre la recherche, la formation professionnelle, les universités et d'autres services connexes. Toutefois, quels que soient les sacrifices que l'Afrique est disposée à faire, elle ne peut certainement pas fournir l'ensemble des ressources nécessaires pour

jeter les bases d'une transformation structurelle du secteur agricole et en fait de l'ensemble de son économie. Par conséquent, l'Année internationale de l'Afrique devrait fournir à la communauté internationale l'occasion d'appuyer le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique.

V. PROPOSITIONS EN VUE D'UN PLAN D'ACTION : ANNEE INTERNATIONALE  
POUR ELIMINER LA FAIM ET LA PAUVRETE EN AFRIQUE

A. Stratégie, principes et programme pour l'Année internationale  
de l'Afrique, 1991

1. Considérations générales

70. Les activités au cours de l'Année internationale pour la mobilisation de ressources technologiques et financières pour l'alimentation et l'agriculture en Afrique (ou Année internationale de l'Afrique - AIA) doivent essentiellement viser à sensibiliser les responsables africains et la communauté internationale à la gravité extrême de la situation alimentaire et agricole en Afrique et faire comprendre qu'il existe de réelles possibilités d'améliorer la situation si des efforts concertés sont déployés aussi bien en Afrique qu'ailleurs. A cette fin, il convient de ne pas perdre de vue les considérations suivantes :

a) L'Année internationale de l'Afrique (AIA) devrait avoir des thèmes clairs et fonctionnels;

b) Les actions devraient viser particulièrement à mobiliser des ressources;

c) Elle devrait permettre de créer et/ou de renforcer les structures nationales et internationales qui seront en place pour les dix prochaines années au moins;

d) Les programmes recommandés devraient bénéficier d'une priorité tant au niveau sous-régional que national;

e) Un système efficace de suivi et d'évaluation du mouvement des ressources réelles à destination de l'agriculture en Afrique devrait être instauré pour le long terme;

f) Etant donné son caractère spécifique, l'Année internationale de l'Afrique diffèrera considérablement des autres années internationales et nécessitera une organisation appropriée; on devrait toutefois tenir compte de l'expérience acquise lors des années internationales précédentes.

2. Programmation et échelonnement

71. L'AIA se déroulera selon les quatre phases suivantes :

a) Phase I : Planification, 1986-1987

1) Première session du Comité consultatif des Nations Unies pour l'Année internationale de l'Afrique, 1991;

- ii) Examen, par l'Assemblée générale des Nations Unies, des recommandations du Comité consultatif des Nations Unies;
- iii) Constitution du secrétariat international pour l'AIA;
- iv) Création d'un fonds spécial international;
- v) Transmission aux Etats membres des décisions et recommandations de l'Assemblée générale.
- b) Phase II : Exécution préparatoire et appel de fonds, 1988-1990
  - i) Distribution de directives détaillées, Le programme de mesures et d'activités pour le secrétariat international de l'AIA;
  - ii) Etablissement des organes nationaux de coordination;
  - iii) Campagne nationale et internationale de collecte de fonds et examen des politiques en matière d'APD;
  - iv) Constitution des comités de liaison sous-régionaux en Afrique;
  - v) Réalisation d'enquêtes et d'études sur la politique agricole;
  - vi) Préparatif en vue de renforcer la capacité de formation en Afrique ainsi que la recherche agronomique et collaboration au niveau des Etats et au niveau international;
  - vii) Etablissement des programmes d'action à moyen et à long termes par les organismes de coordination nationaux;
  - viii) Examen des priorités et établissement des programmes régionaux par les comités de liaison sous-régionaux en Afrique;
  - xi) Suivi et évaluation des progrès par le Comité consultatif des Nations Unies.
- c) Phase III : Célébration de l'Année internationale de l'Afrique, 1991  
Etablissement des programmes à moyen et long termes.
- d) Phase IV : Suivi et évaluation des progrès, 1992-2000

### 3. Activités préparatoires

72. L'Année 1991 marquera en fait la célébration; toutefois elle devrait être considérée comme le couronnement dans certain nombre d'activités qui devraient être commencées le plus tôt possible. Elles pourraient les suivantes :

- a) Engagements des gouvernements africains à résoudre les problèmes du secteur alimentaire et agricole au moyen de réformes de politiques et de l'allocation de ressources. Cet engagement a déjà été pris dans le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique;

b) Déclaration de politiques et engagement à fournir des ressources de la part des principaux donateurs, compte tenu des stratégies révisées en matière d'APD en faveur de l'agriculture africaine;

c) Enquêtes et études sur les aspects de la politique agricole, devant notamment comporter des recommandations quant aux moyens d'améliorer la production alimentaire et agricole;

- i) Stratégies locales et régionales en matière de fixation de prix des produits de base et des biens de consommation;
- ii) Systèmes d'alerte avancée et politiques de stockage des produits alimentaires;
- iii) Elaboration de systèmes de suivi du mouvement des ressources en faveur de l'agriculture, pays par pays;
- iv) Etudes sur les résultats obtenus dans le domaine du transport rural;
- v) Identification des zones agro-économiques marginales et nécessité de systèmes nouveaux ou adaptés d'utilisation des sols;
- vi) Examen des "réussites" dans des secteurs essentiels de la production à long terme, en vue de leur application et développement;
- vii) Recherche de mesures efficaces visant à associer les agriculteurs à la conception, à la pratique et à l'application de la recherche;

d) Engagements des Etats membres à établir des directives et des systèmes efficaces pour le suivi et l'évaluation du mouvement de ressources réelles en faveur du secteur agricole;

e) Renforcement des moyens de recherche agronomique en Afrique et réorientation des programmes de recherche existants.

f) Développement des moyens de formation des cadres supérieurs et intermédiaires dans le domaine des secteurs d'appui à l'agriculture en Afrique;

g) Renforcement des arrangements de collaboration entre les établissements de formation et les instituts de recherche en Afrique et entre l'Afrique et d'autres nations participantes;

h) Etudes de problèmes posés par le service de la dette avec des analyses de faisabilité sur le recouvrement de la dette;

i) Adoption de programmes permettant à des groupes communautaires, aux écoles, aux associations de paysans, parmi les pays participants à entreprendre un programme destiné à appuyer une communauté agricole déterminée en Afrique.

#### 4. Dotation en personnel et financement

73. Compte tenu de la longue période avant 1991 une attention particulière devrait être portée aux questions de personnel et de financement en ce qui concerne l'AIA. La résolution 1980/67 du Conseil économique et social des Nations Unies, qui fournit des directives détaillées pour la célébration des années internationales souligne en son paragraphe 21 ce qui suit :

"La proclamation d'années internationales et d'activités connexes ne doit pas conduire à une prolifération de postes au Secrétaire de l'Organisation des Nations Unies ou dans les secrétariats d'autres organisations internationales; en outre, les dépenses doivent normalement être couvertes au moyen des ressources prévues au budget ordinaire."

Le paragraphe 13 du même document souligne qu'en principe le financement doit être assuré par des contributions volontaires et qu'une année ne devrait pas être proclamée avant que les arrangements de base nécessaires à son organisation aient été pris.

74. Cependant, concernant l'Année internationale des sans abri, 1987 on a noté ce qui suit :

"Compte tenu de l'importance du programme d'activités prévu pour l'Année, et de la nécessité d'obtenir un appui du secrétariat du centre, ... n'ait pas un effet défavorable sur l'exécution du programme de travail normal du centre, il semble inévitable que des ressources supplémentaires mais strictement limitées soient nécessaires pour faire face aux coûts liés à l'appui aux activités et aux programmes du secrétariat."

75. Les coûts extrabudgétaires ont été évalués à 4,3 millions de dollars aux prix de 1983 pour les opérations et les activités d'appui au cours de la période de cinq ans 1983-1987 (voir annexe II).

76. A l'évidence, il est nécessaire de demander au Secrétaire général de envisager la création d'un poste budgétaire additionnel limité, compte tenu du programme de travail assez considérable qu'il faudra exécuter au cours de la période initiale de l'AIA. Le montant de ces ressources dépendra en partie des décisions qui seront prises quant à l'agent d'exécution chef de file et bien sûr de la crise financière que l'Organisation des Nations Unies traverse.

77. Dès que possible, un fonds spécial international devrait être créé et des contributions volontaires recherchées pour préparer les activités dans le cadre de l'AIA.

#### B. Buts et objectifs

##### 1. Programme d'action

78. Le présent document recommande que les questions prioritaires dans le programme d'action de l'AIA 1991 soient les suivantes :

a) Examen critique des stratégies et approches de développement en vue d'harmoniser celles des donateurs, des gouvernements et des agriculteurs;



b) Importance accrue accordée à l'appui à long terme au secteur agricole plutôt qu'à l'aide aux projets à court terme;

c) Engagement à élaborer des programmes de recherche à long terme axés sur les besoins des petits et moyens agriculteurs et pasteurs;

d) Indigénisation de la base scientifique et technologique en Afrique pour l'appui à l'agriculture;

e) Formation intensive de la main-d'oeuvre essentiellement en Afrique, dans les domaines des services et de la gestion de l'agriculture, définis de façon générale;

f) Environnement économique radicalement révisé pour le petit producteur au moyen de politiques de prix et de commercialisation adaptés et élimination générale des goulots d'étranglement et des pénuries de facteurs de production et de biens de consommation essentiels;

g) Accroissement substantiel des investissements dans le transport rural, la petite irrigation et la mise en valeur des eaux souterraines;

h) Priorité à la nécessité de protéger l'environnement, en particulier de maintenir la fertilité des sols, d'assurer l'aménagement des cours d'eau, la conservation et l'extension des forêts;

i) Institution d'un système de sécurité alimentaire au moyen de systèmes d'alerte avancée et de l'amélioration du stockage et de la distribution.

## 2. Thèmes

79. Les questions évoquées plus haut peuvent constituer la base de programmes particuliers mais elles ne constituent pas en elles-mêmes des thèmes appropriés pour l'AIA. Il est proposé que le thème unitaire soit celui de la mobilisation de ressources financières et technologiques en faveur de la famille du petit agriculteur sous un slogan tel que "la famille du petit agriculteur africain avant tout".

80. Il s'agit ici de présenter l'agriculture en Afrique comme un secteur vivant, doté de moyens de réussir devant les graves problèmes que constituent le sous-investissement, la dégradation de l'environnement, la pression démographique, l'insuffisance de l'appui et de la technologie. Ce thème permettra de regrouper les diverses rubriques mentionnées plus haut et de donner un contenu populaire à l'évènement. Il devrait souligner l'importance de l'agriculture pour ce qui est de maintenir des niveaux de vie satisfaisants, notamment pour les petits producteurs pauvres et les habitants des zones reculées. Les éléments explicatifs de la campagne - vidéocassettes, affiches, programmes d'information, films ainsi que d'autres activités telles que les visites, les échanges, les foires agricoles etc., devraient viser surtout à faire comprendre l'aspect humain du problème. Le type de programme qui pourrait permettre de lancer des activités et des actions dans ce cadre comprendrait ce qui suit :

a) Meilleur approvisionnement en facteurs de production (transport rural, organismes);

- b) Politiques de prix et de commercialisation;
- c) Petite irrigation et mise en valeur des eaux souterraines;
- d) Recherche sur les plantes résistantes à la sécheresse.

81. Des thèmes subsidiaires qui développent la gamme de sujets identifiés en vue d'un examen prioritaire devraient peut-être être limités et reflétés avant tout le fait que la crise en Afrique n'est pas insurmontable, à condition de déployer des efforts concertés à long terme. Ces thèmes subsidiaires pourraient être les suivants :

- a) Un nouveau pacte pour éliminer la faim en Afrique;
  - i) Nouveaux engagements financiers de la part des principaux donateurs;
  - ii) Etudes de cas sur les programmes réussis d'aide bilatérale;
  - iii) Examen des politiques en matière d'APD;
  - iv) Programme de suivi à l'intention du secteur agricole en Afrique.
- b) Protection des terres et protection de la vie;
  - i) Gestion des terres, des sols et de l'eau;
  - ii) Conservation et gestion de l'éco-système forestier;
  - iii) Etude de cas sur les mesures de protection et de conservation ayant ou non donné des résultats;
- c) Science pour l'alimentation et l'agriculture :
  - i) Utilisation et développement des connaissances indigènes;
  - ii) Nouveaux moyens de recherche agronomique à long terme;
  - iii) Adaptation de la technologie;
  - iv) Collaboration entre institutions de recherche.
- d) Développement de compétences nouvelles pour une Afrique plus forte :
  - i) Formation accrue de la main-d'oeuvre;
  - ii) Collaboration entre institutions de formation.

### C. Principes d'organisation et d'action

82. Le réseau de base des institutions est représenté dans l'organigramme à l'annexe I. Les organismes principaux sont définis à trois niveaux : national, régional et international.

### 1. Action au niveau national

83. Tous les pays membres de l'Organisation des Nations Unies devraient être invités à prendre part à l'Année internationale. Les membres participants devraient être invités à établir un fonds spécial pour les contributions à l'Année internationale tant au niveau officiel qu'à celui des communautés et des organisations non gouvernementales. L'organisme de coordination national devrait :

a) Etablir un ordre du jour en vue d'une action nationale conforme aux principes et objectifs de l'AIA;

b) Procéder à un examen complet de l'APD nationale à destination de l'Afrique et examiner les nouvelles initiatives possibles, notamment en ce qui concerne la mobilisation de ressources supplémentaires pour le secteur agricole;

c) Inviter les institutions s'occupant de recherche et de formation en matière d'agriculture tropicale à participer activement à l'Année;

d) Coordonner et appuyer les activités des organismes non gouvernementaux engagés dans l'exécution de projets ou d'activités d'appui à l'agriculture en Afrique;

e) Rechercher le parrainage ou d'autres formes d'appui de la part de sources bénévoles.

### 2. Action au niveau régional

84. L'action au niveau régional, notamment au niveau des organisations multilatérales et inter-Etats en Afrique auront à jouer un rôle particulièrement important pour l'Année internationale. Il y a le risque que l'ampleur et la complexité des questions concernant un continent aussi divers que l'Afrique entraînent un éparpillement des efforts et que des contributeurs potentiels disent que les activités qu'ils mènent déjà entrent dans le cadre de la mobilisation internationale. Par conséquent, il devrait y avoir une relation claire entre les régions et les programmes, avec des domaines prioritaires d'action et les détails de l'exécution devraient être élaborés au niveau régional. Il serait utile d'inviter les membres participants à établir un lien entre leurs activités nationales et un domaine régional particulier de façon à ce que la campagne soit efficace.

85. Des comités de liaisons sous-régionaux devraient être créés dans chaque grande zone africaine et auraient les fonctions suivantes :

a) Le rôle des gouvernements et populations en Afrique sera déterminant pour la réussite de l'AIA. Ils joueront un double rôle pour ce qui est d'augmenter les ressources intérieures et d'affecter effectivement ces ressources ainsi que d'autres à l'agriculture. Le processus de prise de décisions - associant aussi bien les organismes étatiques et non étatiques - qui déterminera dans quelle mesure les familles paysannes africaines bénéficient d'une aide pratique, devrait être un objectif principal de la campagne. La coopération régionale dans des domaines tels que la commercialisation, la recherche, la formation et le transport devrait également être examinée en priorité;

- b) Examiner les priorités zonales dans le cadre des principes généraux de l'AIA;
- c) Etablir des programmes d'activités détaillés;
- d) Coordonner les activités des organismes extérieurs et arranger des échanges au niveau intergouvernemental;
- e) Etablir des liaisons avec les organismes d'appui participants.

86. Les comités de liaison sous-régionaux pourraient être implantés au sein des MULPOC (Centres multinationaux de programmation et d'exécution des projets) suivants :

Afrique du Nord	Tanger
Afrique de l'Ouest	Niamey
Afrique centrale	Gisenyi
Afrique centrale de l'Ouest	Yaoundé
Afrique de l'Est et Afrique australe	Lusaka

### 3. Action au niveau international

87. Les principales organisations internationales sont les suivantes :

- a) Organismes de financement cibles;
- b) Comité consultatif des Nations Unies sur l'Année internationale de l'Afrique (AIA);
- c) Organisations bénévoles internationales;
- d) Autres contributeurs financiers internationaux;
- e) Services et organismes des Nations Unies;
- f) Organisme désigné chef de file;
- g) Organisme d'appui;
- h) Secrétariat international.

88. Financement escompté de sources extérieures : L'objectif immédiat principal de la campagne de l'AIA est d'augmenter considérablement les fonds en faveur de l'Afrique. Les mesures nécessaires sont définies au paragraphe précédent : entre 1 milliard 148 millions de dollars et 2 milliards 296 millions de dollars par an pour les instituts nationaux de recherche agronomique sur lesquels 343 à 686 millions de dollars devraient provenir

de sources extérieures 15/ grâce à la communauté internationale qui a pris l'engagement de soutenir et de compléter les efforts de développement de l'Afrique 17/. La campagne devrait identifier les sources potentielles de ces ressources et définir les actions dans chaque cas. Les objectifs majeurs sont les suivants :

- a) Principaux organismes de financement multilatéral (Groupe de la BIRD, PNUD, BAD, CEE, OCDE);
- b) Principaux donateurs bilatéraux;
- c) Organisations bénévoles, d'appui et communautaires dans le monde développé.

89. Le Comité consultatif des Nations Unies sur l'AIA devra prendre des décisions importantes en ce qui concerne la mise en place d'un mécanisme organisationnel de base pour l'AIA et l'élaboration des directives politiques pour ce qui est des activités. Il désignera les organismes chefs de file et d'appui; le Fonds spécial international et fera des recommandations relatives à l'appui extrabudgétaire. Il évaluera les activités dans le cadre de l'AIA.

90. Le Fonds spécial international sera le dépositaire des contributions volontaires internationales pour le soutien aux activités essentielles du secrétariat international et de l'organisme d'appui pour l'AIA et suivra les décaissements sur lesquels il fera rapport au Comité consultatif.

91. Les organisations bénévoles internationales dont beaucoup jouent déjà un rôle déterminant dans les travaux de développement en Afrique devraient dès le départ être associés au financement, à l'appui et à l'exécution des activités dans le cadre de l'AIA. Avec d'autres organisations bénévoles, elles devraient être représentées au sein du Fonds spécial international.

92. Organismes des Nations Unies : Les organismes et services des Nations Unies devraient être priés, individuellement et collectivement de coopérer avec l'organisme désigné comme chef de file pour :

- a) Examiner la politique en matière d'APD en faveur de l'Afrique;
- b) Examiner les politiques, programmes et projets actuels dans les domaines de la production vivrière et agricole en Afrique;
- c) Participer à des activités communes de programmation pour le développement de la recherche, la formation et la diffusion d'informations ayant trait à l'AIA;
- d) Promouvoir la coopération technique entre pays en développement à divers niveaux en vue d'appuyer le programme d'activités pour l'AIA;
- e) Examiner périodiquement les progrès accomplis dans le cadre de l'AIA, lors de réunions inter-institutions.

93. L'organisme désigné chef de file fera fonction d'organisme intergouvernemental chargé de coordonner les activités à entreprendre avant le début de l'Année internationale. Cet organisme devrait notamment :

- a) Définir et superviser les activités du secrétariat international;
- b) Identifier les moyens d'obtenir un soutien financier et autre pour les activités envisagées;
- c) L'organisme chef de file, en collaboration étroite avec le service gouvernemental, devrait mettre en place les mécanismes nécessaires pour la gestion et le contrôle des fonds tant au niveau national qu'international;
- d) Coordonner les activités des institutions soeurs;
- e) Suivre l'état d'avancement du programme d'activités sur la base des rapports établis par les organismes participants. Cela incluerait la publication de rapports périodiques ainsi que du rapport final qui porterait sur la stratégie pour l'agriculture en Afrique dans le long terme;
- f) Fournir un appui par l'intermédiaire des bureaux régionaux aux activités prévues pour la célébration de l'AIA.

94. L'organisme d'appui devrait être un organisme régional étroitement associé aux opérations quotidiennes menées en Afrique. Il aurait pour principal fonction de coordonner, avec l'organisme chef de file, l'élaboration et l'exécution du programme d'activités et de fournir un soutien opérationnel au niveau régional.

95. Le secrétariat international préparera et diffusera des informations sur l'AIA, notamment au moyen de fiches, de projets de programmes et de conférences de presse. Il fera fonction d'organisme d'appui aux groupes bénévoles de coordination nationaux et internationaux.

#### VI. CONCLUSION : L'ANNEE INTERNATIONALE POUR ELIMINER LA FAIM ET LA PAUVRETE EN AFRIQUE

96. Le présent document a pour principal objet de proposer une Année internationale pour éliminer la faim et la pauvreté en Afrique grâce à une mobilisation de ressources financières et technologiques pour accroître la production alimentaire et agricole. On y note que l'Afrique est dotée d'un immense potentiel agricole mais qu'elle a progressivement perdu sa capacité de nourrir sa population croissante. Cette incapacité tient au fait qu'on a négligé l'agriculture ainsi qu'aux insuffisances cumulatives des politiques et des institutions au cours des 20 dernières années. Les politiques extroverties et favorisant les villes que de nombreux Etats africains ont adoptées après la période coloniale, n'ont pas reconnu le rôle prioritaire de l'agriculture en tant que moteur du développement. L'interconnexion entre ce rôle méconnu de l'agriculture et d'autres facteurs favorables importants - politiques, sociaux, techniques, économiques - ainsi que les catastrophes naturelles - ont aggravé la situation, causé la crise agricole actuelle avec ses corollaires que sont la famine, la pauvreté et une dépendance accrue à l'égard de produits alimentaires importés.

97. Une cause essentielle de cette crise agricole chronique est le décalage technologique actuel entre le secteur alimentaire et le secteur agricole en Afrique. Les gouvernements africains ont continué de mettre l'accent sur la recherche agronomique - notamment celle qui porte sur les cultures de rente - mais ils ont effectué des investissements insuffisants dans la recherche fondamentale et adaptative appropriée à la production des denrées de base essentielles et à l'élevage. Le développement agricole a été plus orienté vers les régions à fort potentiel agricole où résident de riches agriculteurs que vers les agriculteurs pauvres, notamment les femmes démunies.

98. En élaborant la présente proposition, on préconise dans le présent document de mettre en place des systèmes permettant une production alimentaire et agricole soutenue visant à assurer le redressement agricole de l'Afrique et à éviter un éventuel désastre économique et politique sur le continent. A cet effet, il faut un examen critique, une refonte des politiques et des stratégies, notamment un examen des expériences en Afrique et ailleurs. Ainsi donc, plutôt que de se préoccuper essentiellement du transfert de technologies étrangères, il s'agirait de s'atteler à la tâche gigantesque et complexe consistant à réorienter et à renforcer considérablement les systèmes de recherche et de production agricole en Afrique et à mettre au point des technologies nouvelles.

99. Il convient de noter qu'il sera difficile et coûteux d'opérer la transformation envisagée dans l'agriculture africaine pour assurer une croissance et un développement soutenus. Toutefois, puisque les avantages à long terme font plus que compenser le coût de l'attente ou de l'inaction et des catastrophes économiques et politiques potentielles, le moment est venu de commencer.

100. Par conséquent la conclusion inévitable c'est que l'agriculture en Afrique a besoin plus qu'aujourd'hui d'un appui financier et technologique provenant de sources intérieures et extérieures si l'on veut que le secteur se relève de sa crise actuelle. Ce sont ces considérations qui sont à l'origine des propositions présentées dans le présent document en vue de lancer une série de mesures correctrices pratiques et de plans de la part de tous ceux qui sont concernés, dans le cadre de l'Année internationale pour éliminer la faim et la pauvreté en Afrique.

101. Pour cela, il faudra redéfinir et réorienter les politiques, les structures et les institutions de façon à mettre en place le cadre indispensable à un développement autonome soutenu du secteur. Cette action doit être soutenue par une volonté politique sans faille.

Notes

1/ Banque mondiale, Programme d'action concerté pour le développement stable de l'Afrique au sud du Sahara.

2/ FAO/UNFPA/IIASA, "Land and Population" document présenté à la vingt-deuxième session de la Conférence de la FAO, Rome, novembre 1983.

3/ FAO The state of food and agriculture 1986, CL 90/2 - sup. 1, novembre 1986, p. 7, para. 30.

4/ Réunion de donateurs sur la réhabilitation de l'agriculture en Afrique, Rome, 29 mars 1985.

5/ DES : ration énergétique.

6/ CEA, Situation de l'alimentation et de l'agriculture en Afrique, Addis-Abeba, 14 février 1984, tableau 5, p. 2.

7/ CEA, Africa's food and agriculture crisis : perspectives and proposals for 1985 and 1986, 1er avril 1985, p. 2.

8/ Adopté par les chefs d'Etat et de gouvernement africains en juillet 1985.

9/ Adopté par la treizième session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies tenue en mai 1986.

10/ PNUD/FAO, National agricultural research, FAO, Rome 1984, p. 6.

11/ OUA/CEA, Propositions présentées par l'Afrique à la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à la crise économique et sociale en Afrique, Addis-Abeba, mars 1986.

12/ Ibid.

13/ OCDE, Twenty-five years of development co-operation : A review, Paris, 1985, p. 214.

14/ PNUD/FAO, National agricultural research; rapport d'une étude d'évaluation dans certains pays, Rome, Italie 1984.

15/ Ibid. p. 65, para. 8.2.

16/ Un taux d'investissement d'au moins 1 p. 100 du PIB agricole dans la recherche tel que suggéré dans l'étude PNUD/FAO et par un groupe de travail SPAAR\* demanderait un investissement annuel de 0,7 milliard de dollars des E.-U. Cette estimation est toutefois considérée faible car cela entraînerait une pénurie technologique (PNUD/FAO, p. 65, para. 8.1).

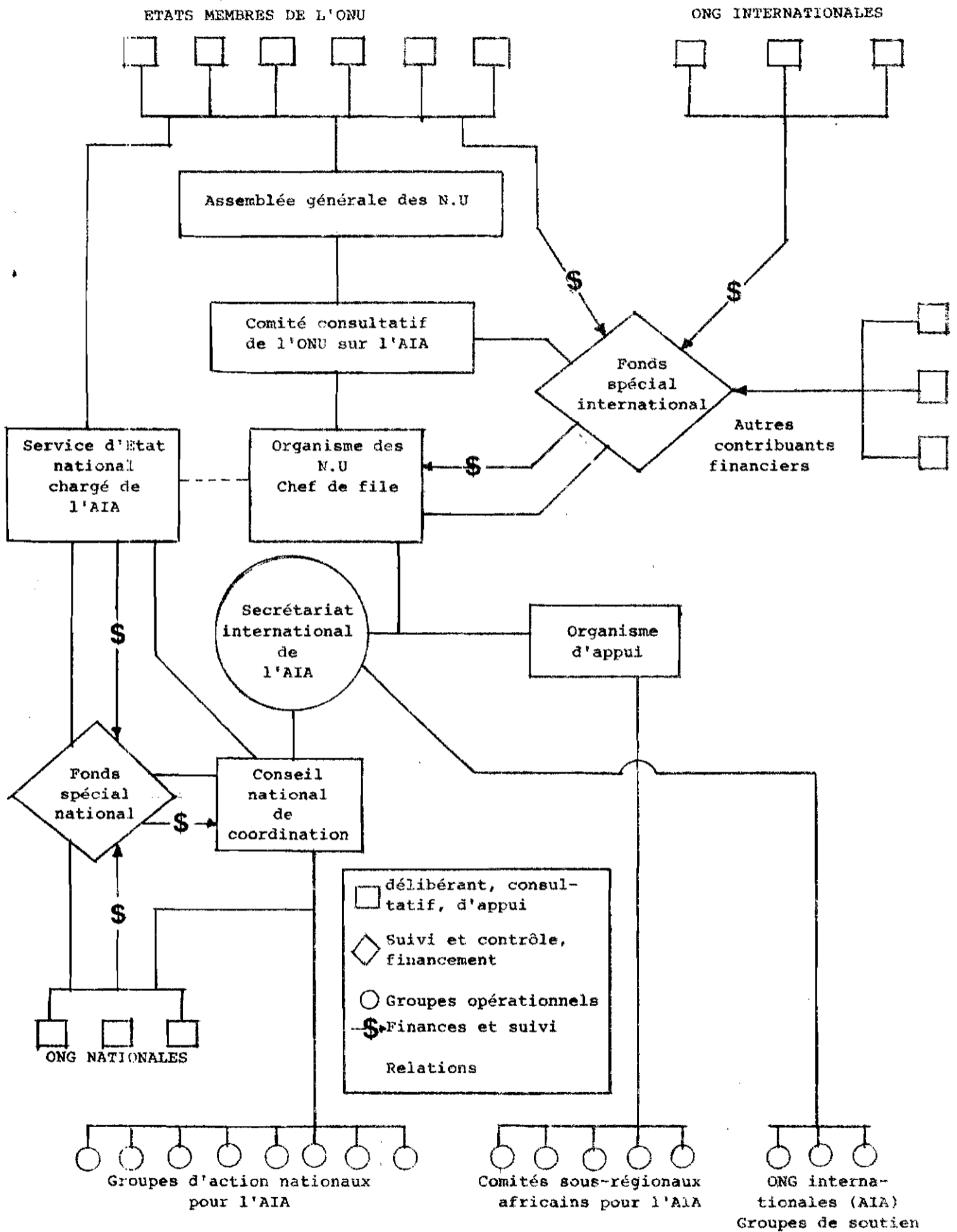
\* Guidelines for strengthening national agricultural research systems in sub-Saharan Africa, draft, octobre 1986, p. 11.



17/ Pour l'agriculture, le rapport des ressources extérieures nécessaires au coût total dans le Programme prioritaire de redressement économique de l'Afrique est : 0,2985:1. Le même rapport est utilisé pour le financement de la recherche.

18/ Assemblée générale des Nations Unies : Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique.

ORGANIGRAMME POUR L'ANNEE INTERNATIONALE 1991



Annexe II

Ressources financières nécessaires pour l'Année internationale du logement des sans abri  
(tous les montants en milliers de dollars E.-U. aux prix de 1983)

1. Programme d'opérations pour l'Année

	RB	a/ XB	b/ XB	RB	XB	RB	XB	RB	XB	RB	XB	RB	XB	RB et XB
Réunions régionales d'experts	-	-	-	205,6	-	102,6	-	226,7	-	-	-	735,1	535,1	
Activités d'appui des organisations non gouvernementales	-	27,5	-	27,5	-	27,5	-	27,5	-	27,5	-	137,5	137,5	
Projets de démonstration														
a) Planification et coordination	-	126,5	-	193,5	-	183,7	-	174,7	-	166,7	-	845,2	845,2	
b) Avis techniques, assistance directe	-	231,0	-	432,7	-	444,6	-	256,9	-	71,0	-	1 436,2	1 436,2	
Total partiel I	-	365,1	-	859,3	-	758,6	-	685,8	-	265,2	-	2 954,0	2 954,0	
Personnel temporaire	-	44,8	144,6	85,7	144,6	85,7	144,6	85,7	144,6	85,7	578,4	387,6	966,0	
Formation audio-visuelle et communication pour l'appui du programme	-	42,4	25,0	60,0	-	134,9	-	112,6	25,0	183,7	50,0	534,1	584,1	
Frais de mission	-	31,0	-	31,0	-	31,0	-	31,0	-	44,9	-	168,9	168,9	
Communications	-	44,0	-	44,0	-	44,0	-	44,0	-	44,0	-	220,0	220,0	
Réunions de groupes de travail interinstitutions	-	-	17,1	-	-	-	17,1	-	-	-	34,2	-	34,2	
Total partiel II	-	162,2	186,7	221,2	144,6	295,6	161,7	273,3	169,6	358,3	662,6	1 310,6	1 973,2	
Total général	-	547,3	186,7	1 080,5	144,6	1 054,2	161,7	959,1	169,6	623,5	662,6	4 264,6	4 927,2	

Source : Année internationale du logement des sans abri : Rapport du Secrétaire général (additif).

a/ RB - budget ordinaire.

b/ XB - extrabudgétaire.